

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DU HAUT-SAINT-LAURENT

Avis de vente pour défaut de paiement de taxes

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Laurent Lampron, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-Laurent, conformément au Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, le **JEUDI, 10 JUIN 2021, à DIX HEURES**, pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires, ou autres impositions dues sur ces immeubles ainsi qu'intérêts et frais encourus, **si ces sommes dues ne sont pas payées avant la vente.**

Aux fins de se conformer à l'arrêté ministériel 2021-009 et/ou toutes autres mesures entourant la COVID-19 fixées par décret, arrêté ou autrement, **l'enchère se tiendra en mode virtuel.**

Conditions pour enchérir :

Un formulaire d'inscription sera disponible sur le site internet de la MRC. Le formulaire devra être rempli et accompagné des pièces justificatives suivantes, selon le cas :

Personne physique : (pièce d'identité) nom, date de naissance, adresse résidentielle complète et postale s'il y a lieu. Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique.

Personne morale : nom, forme juridique et loi constitutive, NEQ, adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu.

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité) : nom, qualité du représentant (mandataire), copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex. : résolution, mandat, procuration ou autre).

Mode de paiement

Aux fins de respecter l'exigence de paiement immédiat, les personnes intéressées à enchérir devront procéder au un paiement sous forme de traite bancaire, mandat-poste ou de chèque visé fait à l'ordre de la MRC du Haut-Saint-Laurent au plus tard le mardi, 8 juin 2021, à 16 h.

Inscription

Les modalités d'inscription seront sur le site internet de la MRC. Selon les restrictions sanitaires gouvernementales, certains changements peuvent s'appliquer jusqu'au jour de la vente. Il est de la responsabilité des personnes intéressées de vérifier régulièrement sur le site internet de la MRC au www.mrchsl.com/services/vente-immeubles-taxes.

Seules les personnes ayant remis leur inscription ainsi que tous les documents nécessaires en bonne et due forme, en temps et lieu, pourront assister à la vente de façon virtuelle.

La MRC n'est responsable d'aucune omission, retard, problème de connexion ou de tout autre élément empêchant une personne de participer à la vente.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

Propriétaire au rôle Adresse de l'immeuble	Matricule Lot	Taxes dues (capital, intérêts, frais)*
CADIEUX, Catherine PICHETTE, Mario Fortin 147, 39 ^e Avenue	4604-42-1731 2 844 578	7 728,84 \$

LALONDE, Patrick 159, 39 ^e Avenue	4604-32-6198 2 844 572	6 400,65 \$
LEMIEUX, Michel 121, chemin du Bord-de-l'Eau	5005-67-0214 2 844 940	4 179,83 \$
PERRAS, Jonathan 135, 39 ^e Avenue	4604-41-8451 2 844 554	2 563,72 \$

*Certains frais et ajustements s'ajouteront à ce montant : ils seront annoncés au moment de la vente.

DONNÉ à Huntingdon, le 21 avril 2021

Laurent Lampron
Directeur général et secrétaire-trésorier